



Compte-rendu de la réunion du Bureau du Pays du 19 avril 2013

Présents :

Bureau : MMES BEVIERE, FAUTRAT - MM. FEVRIER, FOURAY, GUERINET, GRILLON, HERVIEUX, HOUZE, MALET, PICARD, TARTINVILLE

Comité Consultatif et personnalités qualifiées : MMES BONNEAU, LEVY - MM. BOURGEOIS, BOUVARD, DOSNES, MAMEAUX, PACHOT

Autres personnalités : M. FOURNIER-MONTGIEUX, Sous Préfet de Pithiviers

Absents excusés :

Bureau : MM. BRUNEAU, LEGRAND, THION, VILLETTE

Comité consultatif et personnalités qualifiées : MM. CHOFFY, GAUDET, GUERIN, Conseillers généraux, PIGNAULT, RENUCCI, ROUSSEAU

Autres personnalités : Mme DUBOIS, Député — Mme MATHIAS, conseillère territoriale à la Région Centre

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du bureau du 22 mars 2013
- Contrat Régional de Pays :
 - Examen des dossiers de demande de subvention
 - Modalités nouvelles pour la seconde partie du Contrat
- NATURA 2000 : choix du prestataire pour l'animation du contrat 2013-2016
- Affaires diverses

Après avoir constaté que le quorum était atteint, Mme BEVIERE ouvre la séance en remerciant M. le Sous-Préfet et les élus présents. Elle excuse Mme DUBOIS, retenue par d'autres obligations. Elle annonce que c'est le dernier Bureau qui se tient dans les locaux du 16 Avenue de la République puisque la structure déménage le 29 avril au 48 bis Faubourg d'Orléans. La Présidente propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : « Cession de mobilier ». Ne notant pas d'observation, ce point est ajouté.

Approbation du compte-rendu du bureau du 22 mars 2013

Ne relevant pas d'observation, le compte-rendu est validé à l'unanimité.

Dossiers Contrat Régional de Pays

Avant de passer à l'étude des dossiers, Mme BEVIERE précise que le projet de redéploiement a été accepté en Commission Permanente le 12 avril dernier. De ce fait, les dossiers pourront à nouveau être instruits par la Région.

- Dossier « Acquisition d'un véhicule pour le ramassage de cartons ».

Mme BEVIERE rappelle l'objet de ce projet. L'association Triaction propose la mise en œuvre d'une collecte de cartons, notamment auprès des commerçants du centre ville de Pithiviers. Le mode de collecte actuel, assuré par le SITOMAP, ne correspond pas à leurs activités et au

cahier des charges de l'enlèvement des ordures ménagères. Le ramassage s'effectuera grâce à un véhicule « utilitaire » fonctionnant à l'énergie électrique. C'est cet investissement qui fait l'objet de la demande de subvention auprès de la Région Centre. La collecte est effective depuis le printemps 2013. Chaque enlèvement est facturé 5 €.

Le coût du projet s'élève à 19 023,91 € HT. La subvention demandée est de 5 707,17 €, soit 30% des dépenses éligibles (20% + 10% de bonification pour un véhicule électrique).

Pas de vote contre – Pas d'abstention – Le bureau donne un avis favorable.

- Dossier « Développement de l'activité du chantier d'insertion "Le Jardin de la Voie Romaine" ».

Mme BEVIERE rappelle que l'association « Le Jardin de la Voie Romaine » a connu une première phase de démarrage, de son ouverture en octobre 2010 jusqu'à mi-2012. Actuellement, « Le Jardin de la Voie Romaine » est dans une phase de consolidation, visant à diversifier ses ressources d'exploitation et permettre à ses salariés en insertion d'acquérir toujours plus de compétences. L'association a pour projet de développer la vente directe de légumes bio. Cette vente directe permettra, d'une part, d'augmenter les ressources propres de la structure, et d'autre part de diversifier les compétences des salariés en insertion. Une deuxième activité par laquelle la structure souhaite diversifier les compétences de ses salariés est l'entretien des espaces verts de l'Aire de Services jouxtant le site du Jardin.

Pour l'ensemble de ces actions, l'association a besoin d'investir dans du matériel.

Le coût du projet s'élève à 106 129 € HT. La subvention demandée est de 26 129 €, soit 24,6 % des dépenses éligibles.

Pas de vote contre – Pas d'abstention – Le bureau donne un avis favorable.

- Dossier « Travaux d'accessibilité à la mairie ».

Le projet présenté par la Commune de Courcelles concerne les travaux de mise en accessibilité de la mairie (accès au bâtiment, réaménagement intérieur, toilettes...). Actuellement, les locaux ne répondent pas aux exigences liées à l'accueil des personnes à mobilité réduite. La répartition des lots retenus pour le dossier est : Lot 1 Maçonnerie, lot 3 Menuiserie, lot 4 Electricité, lot 5 Plomberie et lot 7 Carrelage. Des frais d'assistance à maîtrise d'ouvrage sont également intégrés au dossier.

Le coût total du projet est de 194 872,02 € HT pour un montant de dépenses éligibles de 46 972,22 € HT. La subvention régionale demandée est de 14 091,67 €, soit 30% des dépenses éligibles HT.

Pas de vote contre – Pas d'abstention – Le bureau donne un avis favorable.

NB : un tableau récapitulatif de la consommation pour les modules 1 et 6 est joint au dossier du Bureau.

- Modalités nouvelles pour la seconde partie du Contrat

Mme BEVIERE passe la parole à David VOYER pour cette partie de l'ordre du jour. Ce dernier synthétise les points importants ayant été modifiés après le redéploiement.

Pour le module 1 « Formation / développement & innovation économique », et plus particulièrement l'action n°1.1.a « Un territoire plus attractif pour promouvoir l'activité économique – immobilier d'entreprise », il s'agit de pouvoir aider au lancement de la pépinière d'entreprises de Pithiviers sous la forme d'un forfait.

La nouvelle action 1.3 « Accompagner le déploiement du THD », est transférée en enveloppe fongible.

Pour le module 2 « Services à la population » et notamment l'action n°2.1.c « Développer les services à la population - Création de Maisons de Santé Pluridisciplinaires », il s'agit d'adopter le

cadre de référence des Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale qui permettent d'élargir les champs éligibles aux antennes, cabinets médicaux et paramédicaux, centre publics de santé.

Sur ce point, M. HERVIEUX regrette que les associations (de médecins) ne puissent pas être Maîtres d'ouvrage comme cela peut être le cas en Région Bretagne. Sous l'impulsion de médecins, des projets peuvent émerger.

Mme LEVY confirme que le fait d'associer médecins et collectivités est un gage de réussite des projets.

M. MALET rappelle que la création d'une association (ou d'une autre forme de structure) est une obligation pour obtenir des financements publics.

Mme BONNEAU soumet aussi la proposition d'adosser les structures à l'hôpital de Pithiviers.

Pour le module 4 « performance énergétique » et les actions 4.a et 4.b « Soutenir les travaux d'isolation des bâtiments publics des collectivités », et « Soutenir les travaux d'isolation des logements sociaux existants », les projets devront atteindre la performance BBC rénovation ou à défaut la progression minimale de 100 Kwh/m²/an et à l'atteinte de la classe C après travaux.

Pour le module 7 « Biodiversité / eau » et notamment l'action 7.2.b « Biodiversité et Agriculture - Equipements et aménagements agricoles favorisant le développement de pratiques respectueuses de l'environnement » il s'agit d'adopter le cadre de référence des Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale. Les matériels éligibles sont ceux permettant de répondre aux enjeux suivants :

- Réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires : matériel de lutte mécanique contre les adventices (bineuses, désherbineuses, herse étrilles, houes rotatives, système d'autoguidage), matériel de lutte thermique (bineuses à gaz, matériels spécifiques pour l'implantation de couverts herbacés « entre rangs »), animaux de trait.
- Entretien des haies et d'éléments arborés : lamiers et autres matériels permettant la mise en œuvre de techniques douces d'entretien
- Economie d'eau

Installation de récupération et stockage des eaux de pluie de toitures pour des usages exclusivement agricoles (abreuvement des animaux, arrosage sous serre...).

Pour le module 12 « Agriculture » et notamment l'action 12.c « Matériel de lutte contre l'érosion des sols et matériel pour le maintien des prairies », il s'agit du transfert du module 7.2.b avant le redéploiement.

La création de l'action 12.d « Entretien de couverts végétaux » a pour objectif la gestion des inter-cultures. Elle permet l'investissement en matériels pour la gestion de couverts végétaux présentant un intérêt environnemental.

Natura 2000

- Choix du prestataire pour l'animation du Contrat 2013-2016.

Mme BEVIERE passe la parole à M. GUERINET. Ce dernier rappelle que le Pays s'appuie sur une structure d'animation pour le Contrat Natura 2000. Il souligne à nouveau les bonnes relations entretenues entre le Pays et la DREAL, ce qui facilite l'avancement et le traitement administratif du dispositif.

Le cabinet BIOTOPE est le seul à avoir répondu à l'appel d'offres. M. GUERINET rappelle que le travail effectué par ce cabinet sur la première période d'animation a donné entière satisfaction, en raison de leur professionnalisme et de leur compétence.

Pas de vote contre – Pas d'abstention – la délibération est adoptée à l'unanimité.

Cession de mobilier (point ajouté à l'ordre du jour)

Mme BEVIERE rappelle qu'une partie du mobilier du Pays ne peut pas être mis en place dans les nouveaux locaux. Il a donc été proposé aux partenaires du Pays de le racheter par lots.

A la suite du mail envoyé, plusieurs structures se sont très rapidement portées candidates. Il s'agit de la Société Coopérative agricole de la région de Pithiviers pour la première (un lot de 10 tables et de 30 chaises) et de la Commune de Courcelles pour la seconde (1 table et 4 chaises).
M. MALLET regrette que le mobilier du premier lot n'aille pas à une collectivité du Pays.

Pas de vote contre – Pas d'abstention – la délibération est adoptée à l'unanimité.

Affaires diverses

- Conseil de Développement.

Mme BEVIERE rappelle que l'Assemblée générale du Conseil de Développement s'est tenu le 26 mars dernier. A cette occasion, le nouveau Bureau a été élu.

Mme BEVIERE en donne la composition :

Présidente : Mme DALLOT

Membres du Bureau : Mme Julie MANDRESILAHATRA, Mme Christine NOEL, M. Giorgio DANIELE, M. Christian HUMBERT, M. Francis BONLIEU

Personnalités qualifiées : Mme Sandrine GERARD, Directrice de la MFR de Vrigny, Mme Catherine ROUZIC-DUVERGER, Directrice de la Mission locale du Pithiverais, Mme Christel CASTAIGNET-CONORD, Directrice de Pôle Emploi Pithiviers.

- Contrat Global avec l'AESN.

Un document de synthèse est diffusé au Bureau pour apporter des informations complémentaires à celles données précédemment.

M. TARTINVILLE salue la compétence de Nathalie FRANCOIS, l'animatrice « agricole ». Elle a notamment participé à une classe d'eau sur le territoire.

- Appel à projets « AMBRE ».

Mme BEVIERE informe le Bureau de cet appel à projets lancé par la Région Centre en faveur de la biodiversité ; les communes et les communautés de communes n'ont pas, a priori, été destinataires de cette information par les services régionaux.

Cet appel à projets est potentiellement intéressant pour le territoire dans la mesure où il pourrait compléter des dispositifs ou des actions déjà mises en œuvre localement.

Mme BEVIERE cite les grands axes de cet appel à projets, tout en précisant que les contacts sont à prendre directement avec la Région.

M. GRILLON s'étonne du « retour en arrière » des éléments éligibles de cet appel à projets.

- Agenda 21.

Mme BEVIERE rappelle les dates des deux rencontres qui se sont déjà tenues. Une trentaine de personnes étaient présentes au Lycée Duhamel du Monceau de Pithiviers pour la rencontre à destination des élus et du Conseil de Développement et une vingtaine à la Salle du Parville de Beaune la Rolande, à l'attention du « grand public ».

La prochaine et dernière rencontre se tiendra le 21 avril à Dadonville.

- Trame verte et bleue.

La réunion de lancement a eu lieu le 28 mars. Il s'agissait de valider la méthode et le planning pour la concertation. Mme BEVIERE informe les élus qu'ils vont être destinataires d'un courrier les incitant à mettre à disposition du cabinet BIOTOPE tous les éléments utiles à cette étude ainsi que de désigner les personnes qui seront référentes pour participer aux différentes réunions de travail. Deux ateliers seront organisés avant l'été, dont un à Pithiviers sur les enjeux de la Trame verte et bleue.

Mme BEVIERE précise que le prochain Bureau se tiendra le 24 mai, dans les nouveaux locaux au 48 bis Faubourg d'Orléans.

La séance est levée à 18h30.